

COORDONNATEUR.TRICE – MÉDIATION CULTURELLE

Service de la vie citoyenne – Division culture
Poste temporaire
2024-BA-TEM-102

L'équipe de la culture est à la recherche d'une personne pour combler un poste temporaire de coordonnateur.trice – médiation culturelle, pour un remplacement à durée indéterminée.

LE MANDAT :

Sous la supervision de la *chefe de section programmation culturelle et patrimoine*, la personne titulaire du poste exécute diverses tâches consistant à la planification, l'animation et le suivi des activités de médiation culturelle. Elle propose et développe des outils éducatifs et tisse des liens avec des intervenants des milieux ciblés. Elle est appelée à travailler dans divers lieux, principalement au Centre d'art Diane-Dufresne et dans l'Espace culturel.

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Préparer, concevoir et animer des activités et des outils de médiation culturelle principalement en arts visuels pour différentes clientèles (atelier de création, visite commentée, événements créatifs, etc.);
- Effectuer le suivi des réservations et accueillir le public lors des différentes activités de médiation culturelle;
- Veiller au bon déroulement de la programmation des activités sous sa responsabilité;
- Tisser, entretenir des liens et assurer la participation active des clientèles ciblées en fonction des orientations du Service;
- Effectuer les bilans des activités de sous sa responsabilité ainsi que les suivis nécessaires (achat de matériel, inventaires, bris de matériel, suivi de commentaires des clientèles, etc.)
- Collaborer avec les partenaires du milieu, les organismes culturels et les artistes dans le cadre du programme éducatif;
- Collaborer à l'organisation des activités en arts visuels et au fonctionnement quotidien du Centre d'art.

NOTE : l'horaire de travail de ce poste est de 33 heures par semaine et varie de jour, soir et fin de semaine. Il s'agit d'un horaire de 165 heures réparties sur un cycle de 35 jours. La personne titulaire du poste sera également appelée à travailler dans divers lieux à l'extérieur de l'Hôtel de Ville.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- Détenir une attestation d'études collégiales (AEC) en spécialisation en médiation culturelle ;
- Posséder une (1) à deux (2) années d'expérience en médiation culturelle en contexte muséal ;
- Avoir un permis de conduire valide.
- Connaissance des techniques et outils en animation et médiation culturelle;
- Avoir un intérêt et une connaissance en art visuel, art de la scène, etc.;
- Détenir des habiletés à vulgariser, à communiquer et à s'adapter à différentes clientèles;
- Maîtriser la langue française, orale et écrite;
- Maîtriser la suite Microsoft Office ;
- Avoir un bon sens de l'organisation et démontrer de l'initiative;
- Avoir la capacité à manipuler du matériel de création;

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Il s'agit d'un poste syndiqué temporaire pour un remplacement à durée indéterminée, dont le salaire horaire varie entre **33.08\$ et 39,64\$ + 15% d'avantages sociaux**.

SOUMETTRE UNE CANDIDATURE :

Visitez la plateforme d'emplois de la Ville de Repentigny **au plus tard le 12 janvier 2025** (<https://atlas.workland.com/careers/ville-de-repentigny?open=about>) pour postuler.

Programme d'accès à l'égalité en emploi

La Ville de Repentigny propose un environnement de travail qui place le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion au cœur des priorités.

Par son programme d'accès à l'égalité en emploi et les diverses mesures en place pour favoriser l'intégration de son personnel, la Ville prend des moyens concrets pour composer des équipes de travail qui reflètent la richesse de son territoire.

Accessible et inclusive, la Ville continue de mettre en place tous les moyens nécessaires pour s'assurer que l'ensemble de son personnel puisse s'épanouir dans un cadre sécuritaire et équitable.

Merci de contribuer à enrichir la fonction publique repentinoise !